



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 110

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: 29 DÉCEMBRE 1980

ATTRIBUTION DU PRIX LITTÉRAIRE BELGIQUE-CANADA (1980)
A L'ÉCRIVAIN CANADIEN VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Le ministère des Affaires extérieures annonce que le Prix littéraire Belgique-Canada pour 1980 a été décerné à l'écrivain canadien Victor-Lévy Beaulieu. Ce prix d'une valeur de \$2,500 est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada ou de la Belgique. La décision du jury vise l'oeuvre complète d'un titulaire plutôt qu'un ouvrage en particulier. Il est financé, du côté canadien, par la direction des Affaires culturelles: promotion artistique du ministère des Affaires extérieures et il est administré par le Conseil des Arts du Canada.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère belge de la Culture française et les membres canadiens par le Conseil des Arts du Canada. Cette année, le jury belge se composait de Messieurs Charles Bertin, Pierre Mertens, Madame Claire Lejeune du Conseil national de l'art dramatique et Monsieur Marc Quaghebeur du ministère belge de la Culture française.

Né en 1945 à Saint-Paul-de-la-Croix, Rimouski, Vistor-Lévy Beaulieu a poursuivi une carrière active comme éditeur, journaliste, professeur et critique. Il a fondé la maison VLB Editeurs et les Editions de l'Aurore. Son oeuvre inclut Mémoires d'outre-tonneau (1968), Race de monde (1968), La nuitte de Malcomm Hudd (1969), Pour saluer Victor Hugo (1971), Jack Kérouac (1972), Monsieur Melville (1979) et Una (1980). Il a reçu le Grand Prix littéraire de Montréal en 1972 pour Les grands-pères et le Prix du Gouverneur général en 1972 pour Don Quichotte de la démanche.